



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Consultation hybride (présentiel - distanciel) du conseil d'administration
du 30 juin 2025

Délibération n° 3 du 30/06/2025

Tarifs en restauration
Tarifs des personnels avec grille indiciaire

Délibération

Le conseil d'administration approuve les tarifs des personnels avec grille indiciaire.
Les tarifs TTC s'appliquent comme suit :

Libellé tarif	Part agent HT	Part agent TTC	Action sociale HT	Action sociale TTC	PIM HT	PIM TTC	TOTAL REPAS HT	TOTAL REPAS TTC
Fonctionnaire IM =< 539	3,00	3,30	3,73	4,10	1,47	1,62	8,20	9,02
PO CDI	3,00	3,30	5,20	5,72			8,20	9,02
Fonctionnaire IM 540-656	5,23	5,75	2,97	3,27			8,20	9,02
Fonctionnaire IM > 656	7,45	8,20	0,75	0,82			8,20	9,02

Vote

Ne prend pas part au vote : 0
Abstention : 1
Contre : 0
Pour : 20

Benoît Delaunay
Recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille
Chancelier des universités